

Spécial élections
du 4 Décembre 2014



EDITO

Le 4 décembre 2014 sera « un jour peu ordinaire » pour la fonction publique. Pour la première fois, tous les agents titulaires et non titulaires des trois fonctions publiques de notre pays (Etat, Territoriale et Hospitalière) éliront leurs représentants dans tous les Comités techniques, CAP et CCP. Ces représentants seront, et ça aussi c'est une première, élus pour quatre ans pour défendre vos droits et vos conditions de travail. Et du résultat de ces élections dépendra les moyens qui nous seront donnés pour vous défendre. **Il s'agit donc bien là d'un exercice inédit de démocratie sociale avec des enjeux considérables pour l'ensemble des agents concernés.**

Dans un contexte politique, économique et sociale particulièrement troublé et incertain, où les institutions républicaines sont fréquemment attaquées, où les principes et les valeurs qui fondent le pacte républicain sont affaiblis, la défense des services publics de notre pays, qui restent un ciment d'égalité territoriale, de justice et de solidarité, devient une nécessité absolue.

En Aquitaine le SNETAP-FSU continuera de porter avec exigence et ténacité la parole et les revendications des personnels de l'enseignement agricole public.

Nous ne constituons pas des listes pour être seulement présents à ces élections, mais **nous engageons des militants convaincus, motivés, qui se battent tous les jours dans nos établissements** pour défendre et faire respecter les droits des personnels et leurs exigences légitimes d'obtenir des conditions de travail qui soient à la hauteur des missions de service public qu'ils accomplissent. La division, voire le morcellement syndical n'est pas un gage de réussite, bien au contraire. Seul un mouvement syndical fort, uni, fondé sur des valeurs humanistes et basé sur des militants de terrain peut faire avancer notre service public.

Le 4 décembre 2014, nous vous appelons donc à nous renouveler votre confiance et à donner à votre voix le poids nécessaire pour être entendue.

**Alain Godot Secrétaire régional
SNETAP-FSU Aquitaine**

Le vote

Le vote se fera par correspondance entre le 20 novembre et le 4 décembre pour les CAP et CCP.

Le vote se fera à l'urne le jeudi 4 décembre pour les comités techniques (attention, les horaires sont variables suivant les établissements). Nous vous conseillons de bien vérifier où se trouvera votre bureau de vote et quelles seront ses heures d'ouvertures. Si possible votez dès le matin.

Le vote par correspondance est possible mais réservé aux agents de sites éloignés ou à ceux qui se seront signalés comme ne pouvant se déplacer sur le bureau de vote.

Le 20 novembre était la date limite de remise du matériel de vote aux électeurs contre émargement. (Attention de ne pas égarer ce matériel au risque de ne pas pouvoir voter).

Action en faveur des CFA-CFPPA : L'Appel des 100 est à signer !

Les agents CFAA/CFPPA présents aux assises nationales CFAA/CFPPA, organisées le 15 et 16 octobre 2014 à Paris par le SNETAP-FSU, dénoncent :

* L'absence persistante de dialogue social avec la DGER qui a pour conséquences directes dans les centres :

- l'augmentation de dysfonctionnements,
- le non respect des réglementations en vigueur et des droits fondamentaux des agents,

* L'augmentation du temps de travail des agents imposée de façon arbitraire par les directions EPLEFPA et l'empilement des tâches administratives qui ont pour conséquences :

- l'alourdissement de la masse du travail,
- de grandes disparités de décompte du temps de travail d'un centre à l'autre, - des salaires non réévalués,

* L'augmentation de la précarité des agents et le départ forcé des reçus au concours et des emplois gagés des CFAA/CFPPA qui ont pour conséquences :

- des situations de mal être, voire de soumission,
- l'instabilité des équipes,
- la perte des agents expérimentés,

* Le non respect des droits fondamentaux des personnels en matière de formation, d'exercice du droit syndical, qui a pour conséquence : l'installation de « zones de non droit » !

Cet appel est lancé à l'ensemble des agents CFAA/CFPPA pour exiger :

- **la réaffirmation des 648 h de service** comme l'objectif à atteindre en matière de temps de travail des enseignants et par suite l'annonce d'un moratoire ministériel sur les 1607 heures.



- **un texte réglementaire définissant les mêmes conditions de travail sur tout le territoire** basées sur celles des titulaires exerçant des fonctions analogues, et la reprise de groupes de travail au niveau national, la tenue des commissions de suivi du protocole.

- **un plan de titularisation pour tous avec création de postes de titulaires** en CFAA/CFPPA et le maintien des titulaires en place dans les centres.

- l'élargissement des compétences des CCP et leur mise en place au niveau national.

- la réaffirmation des droits fondamentaux des agents, avec la création d'un fonds de formation public mutualisé et le respect des droits syndicaux, avec la compensation totale des décharges syndicales par le ministère.

Pour la défense collective du service public et des valeurs qu'il porte, pour nos métiers, nos droits et ceux des usagers, SIGNEZ CET APPEL !

<http://www.snetap-fsu.fr/Action-en-faveur-des-CFA-CFPPA-L.html>



CFA-CFPPA : Pour la défense des agents et du service public de l'Apprentissage, de la Formation Professionnelle continue et de la Promotion Agricole !

Laurence Dautraix

Nous, le SNETAP- FSU

- **défendons le service public de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue.** Au Conseil Régional, au CT REA et au CREA , nous nous battons contre la volonté du privé catholique et des MFR qui souhaitent développer l'apprentissage privé. Nous nous battons aussi contre la concurrence sauvage entre organismes de formation et plaidons pour un service public de la formation professionnelle continue.
- **défendons une formation par apprentissage de qualité** et non de quantité et réclamons l'augmentation du nombre de semaines de cours en centre pour les apprentis. Contre la diminution du nombre de semaines en centre actée par le Conseil Régional, le SNETAP-FSU a contacté les élus, bloqué un centre d'examen et rencontré à plusieurs reprises le Conseil Régional.
- **défendons tous les collègues qui rencontrent des difficultés sur leur lieu de travail.** Dans les instances de défense (commission paritaire consultative régionale), le SNETAP-FSU est toujours présent, connaît les dossiers et reçoit l'appui d'experts.
- **soutiendrons tous les collègues qui souhaitent passer de 70% à 100% de temps de travail** et nous n'accepterons pas que cela se fasse uniquement au bon vouloir des directeurs d'EPLEFPA.



Une élue en CAP vous parle : dès réception du matériel de vote, votons pour nos représentants en CAP !

Isabelle Dané Séosse

Lors des élections professionnelles du 4 décembre 2014, nous élirons nos représentants aux CAP (vote par correspondance avant le 4 décembre, dès réception du matériel de vote).

Les commissions administratives paritaires sont composées de membres de l'administration ainsi que des élus syndicaux (SNETAP-FSU principalement). Elles sont chargées d'examiner des situations individuelles d'avancement, de mouvement mais aussi de discipline.

Vos intérêts sont donc notre combat. En renouvelant votre confiance aux candidat-e-s présenté-e-s par le SNETAP-FSU, vous optez pour l'expérience et vous faites le choix du sérieux, de la transparence, de l'équité et de la fiabilité. Pour la défense de tous, votez l'organisation syndicale majoritaire, celle qui ne ménage pas ses efforts pour vous renseigner au quotidien.

Nous avons besoin de vous pour donner aux élu-e-s une représentativité forte et incontestable.

Voilà 5 ans que je représente vos intérêts en CAP PLP et le 4 décembre, je peux poursuivre cette mission si vous votez massivement SNETAP-FSU.

Compte-rendu des CTREA et CREA de rentrée *Olivier Bleunven*

Les CT REA et CREA Aquitaine se sont réunis à Bordeaux respectivement le 23 septembre et le 03 octobre 2014. Les principaux points à l'ordre du jour de ces réunions étaient les données de la rentrée 2014, le projet agro-écologique aquitain et la présentation des projets d'évolution de structures pour la rentrée 2015.

Le SNETAP-FSU était représenté par Laurence DAUTRAIX, Alain GODOT, Étienne BERGES, Olivier BLEUNVEN, Laurent BOURHIS, Valérie HANNOUN et Françoise POIRIER.

Des effectifs en baisse dans le privé ... et des chiffres inquiétants pour le public

Monsieur François PROJETTI, Directeur Régional Aquitaine a présenté les effectifs à la rentrée 2014 en annonçant une baisse de - 1,2 % par rapport à la rentrée 2013. Il a précisé que ces chiffres restent provisoires. Ils ne seront définitifs qu'après les résultats de l'enquête d'octobre.

Pour le DRAAF, cette baisse du nombre d'élèves et étudiants de 10 505 (en 2013) à 10 383 (en 2014) est due majoritairement à la fin du double flux.

Cette fin de la réforme du Bac Pro 3 ans dans la filière service explique la baisse qui touche principalement l'enseignement privé (- 1,8 % CNEAP et - 2,4 % MFR).

Le SNETAP-FSU fait remarquer que la baisse pour le privé est relative car le public reste malheureusement à seulement 35,68 % de l'effectif global.

Pour le SNETAP-FSU les chiffres définitifs devront être regardés de façon plus précise aux prochains CT REA et CREA car au delà de l'approche globale, des éléments nous semblent importants à analyser pour l'enseignement public : baisse des effectifs durant le cycle Bac Pro, baisse des effectifs en BTSA1, baisse des effectifs en filière générale (Bac Techno, Bac S) ...

Des résultats aux examens qui confirment l'échec de la Rénovation de la Voie Professionnelle

Concernant les résultats aux examens le SNETAP-FSU a souligné la baisse des taux de réussite du Bac Pro en Aquitaine (83,9 % en 2013 – 82,7 % en 2014). Cette baisse montre encore une fois l'échec

de la rénovation de la voie professionnelle, avec des résultats particulièrement inquiétants pour le Bac Pro CGEA (75 % en 2013 – 73,4 % en 2014). Un échec de la RVP qui a également des répercussions sur le BTSA puisque ses résultats sont également en baisse.

Nous avons également souligné les très bons résultats du CAPA (90,3 % de taux de réussite en 2014) qui vont à l'encontre de l'idée souvent donnée pour expliquer la nécessité de la réforme du CAPA qui doit être mise en œuvre à la rentrée 2015.

Une baisse de 20 % des HSE ... en contradiction avec les besoins des élèves

Pour le SRFD et la DRAAF l'échec de la RVP est relatif puisque le nombre de bacheliers a augmenté depuis 2010 et les dispositifs d'individualisation et d'accompagnement des élèves en difficultés doivent permettre de compenser l'année manquante après le passage au Bac Pro 3 ans.

Le SNETAP-FSU fait remarquer que l'augmentation du nombre d'élèves au Bac est un simple effet mécanique et rappelle que l'objectif de la RVP était de permettre à tous les élèves entrant en formation d'aller au bout du cycle et de sortir avec un diplôme de niveau IV : au regard de cet objectif, la RVP est un échec.

Il fait remarquer que les dispositifs d'individualisation et d'accompagnement depuis 2010 n'ont pas compensé la perte d'une année de formation et l'annonce ce jour d'une baisse supplémentaire des HSE de 20 % ne va pas dans le sens de plus d'accompagnement ... au contraire.

Cette baisse de volume en HSE est également inquiétante en particulier pour la qualité de l'enseignement des langues vivantes. Les regroupements entre classes différentes, entre élèves de niveau de pratique différente sont en constante augmentation. D'autre part, l'espagnol en première langue vivante est en train de disparaître en BTSA dans tous les établissements agricoles publics d'Aquitaine (et même dès le secondaire pour certaines classes). L'espagnol dans la région la plus proche de l'Espagne ! Alors que, par exemple, la note de service de la rentrée 2015 continue de plaider pour un développement des langues vivantes !

... et une inégalité de traitement entre les élèves du public et du privé

Notre organisation syndicale s'est étonnée du bilan régional concernant l'utilisation des heures d'accompagnement et du tutorat : dans le privé, avec 1405 heures les enseignants suivent 1822 élèves alors que dans le public les équipes doivent suivre 3065 élèves avec seulement 1717 heures.

Ce qui veut dire que dans le public chaque élève ne dispose que de 30 mn avec un enseignant là où dans le privé chaque élève dispose de 1 heure 15 mn.

Nous n'avons pas eu de réponse de la DRAAF à notre interrogation.

Enseignements facultatifs et sections européennes : des précisions attendues

Le SNETAP-FSU a souligné l'intérêt de la présentation des éléments concernant les sections européennes, les sections sportives et les enseignements facultatifs. Mais nous attendons davantage de transparence concernant notamment les moyens mis en œuvre par établissement.

Projets agro-écologiques

Madame Françoise HENRY, chargée de mission Agro-écologie à la DRAAF Aquitaine, présente les grands axes du projet : la gouvernance régionale, la rénovation des diplômes, la formation des personnels, l'implication des exploitations et ateliers technologiques.

Elle rappelle que plusieurs référents sont désignés à la DRAAF et dans les établissements. Elle présente les thématiques retenues pour l'Aquitaine suite à l'appel à projets lancé par la DGER.

Le SNETAP-FSU a demandé que les critères de choix, les fonctions des référents et les moyens dégagés pour leur mission soient présentés de façon totalement transparente. Il a rappelé que les référents devaient pouvoir démultiplier l'information et les formations à l'agro-écologie le plus rapidement possible. Enfin il a regretté

l'absence de référence aux élèves, aux apprentis ou aux étudiants dans les documents présentés en précisant qu'ils devaient être finalement les destinataires du dispositif.

Personnels administratifs

Le SNETAP-FSU souligne que dans plusieurs établissements d'Aquitaine, le manque de personnels administratifs continue de se faire sentir (la plupart du temps, le départ d'un agent administratif n'est jamais compensé). Alors que les tâches administratives ne cessent de se multiplier ce qui augmente la pression sur les agents... Selon le SRFD et la DRAAF, la DGER considère que les besoins en personnels administratifs sont suffisants, voire excédentaires. Selon eux, au départ en retraite d'un agent, il convient d'anticiper et de réorganiser le service.

Structures 2015 :

Avant la présentation des projets d'évolution de structures déposés par les établissements pour la rentrée 2015, Monsieur PROJETTI assure vouloir des ouvertures de formation à la rentrée 2015 et privilégiera le niveau V.

Nous avons noté plusieurs demandes d'ouverture de CAPA dans le public et dans le privé.

Les avis du DRAAF sur ces demandes des établissements seront donnés au prochain CREA le 18 décembre 2014.

Le SNETAP-FSU s'est étonné de ne pas voir apparaître dans le tableau la demande d'ouverture de Bac Pro SAPAT à Bergerac pourtant présenté l'an passé. Selon le SRFD, le projet du LPA de Bergerac n'est pas suffisamment abouti notamment en terme de compensation.

Enfin le SNETAP-FSU a de nouveau dénoncé la mise en section des classes de Bac Pro au LPA de La Tour Blanche. Une mise en section qui hypothèque l'avenir de ces formations (Bac Pro CGEA Vigne et vin et Bac Pro TCVA Vins et Spiritueux) à Bommès.

Témoignage du Secrétaire de la section du LPA de La Tour Blanche

Interview de Jean-Christophe BERTON

Alain GODOT : *Pourquoi avez-vous ressenti le besoin de créer une section SNETAP-FSU au LPA de La Tour Blanche ?*

Jean Christophe BERTON : Nous étions un collectif d'enseignants inquiets pour l'avenir de notre établissement.

Nous n'arrivions pas à être écoutés par notre direction. Nous avons donc décidé de créer une section syndicale pour que, par obligation de service de la part de notre hiérarchie, nous soyons reçus, écoutés et entendus...

AG : *Pourquoi avez-vous choisi le SNETAP-FSU ?*

JCB : A la base il s'agissait de créer un collectif sans histoire syndicale et a priori sans esprit de militantisme normé par une structure.

Le choix de notre collectif d'enseignants a été d'adhérer au syndicat qui nous paraissait le plus fort et le plus représentatif.

Après recherche sur Internet, découverte de l'organisation et de ses statuts, nous avons rencontré le secrétaire régional et un membre du bureau régional pour vérifier que notre démarche rentrait bien dans l'action syndicale, et que les lignes défendues par le SNETAP-FSU correspondaient aussi à notre approche.

Ayant obtenu les réponses à nos attentes, nous avons créé notre section locale SNETAP-FSU à La Tour Blanche.

AG : *Quel bilan pouvez-vous faire deux ans après avoir entamé votre démarche syndicale ?*

JCB : Maintenant, après 2 années, notre engagement reste entier. Notre section se développe et nous avons pris conscience de la nécessité d'une approche plus collective qui nous a par exemple amenés à manifester pour la défense du lycée de Lapalisse en Auvergne, ou à participer à l'action « 24 h du Mans » (Le SNETAP-FSU manifestait au Mans, ville de M S. Le Foll, afin que le ministre entende les revendications de notre organisation syndicale pour la défense de l'enseignement agricole public).



Le service public,
on l'aime, on le fait avancer !

Action à l'Unesco mars 2014



Lapalisse (Auvergne) juin 2013
Contre la fermeture des petits établissements !



Action « les 24h du Mans » mai 2014
Pour des négociations et des décisions favorables spécifiques à l'EAP !

Le SNETAP-FSU, un syndicat à vos côtés, engagé et actif sur le plan national comme sur le plan local !



Gel DRAAF Bordeaux mai 2014
Pour défendre l'EAP !

Dax juillet 2012
Action en faveur des CFA/CFPPA
(blocage des jurys d'examen)



**LE 4 décembre,
VOTONS POUR LE SNETAP-FSU !**

**La liste SNETAP-FSU des
candidat(e)s au CTR Aquitaine**

GODOT Alain	PLPA	CFA de Dax
DAUTRAIX Laurence	PLPA	CFA de Pugnac
BLEUNVEN Olivier	PLPA	LPA de Sabres
RAFFOUR Diane	PCEA	LEGTA de Périgueux
BERGES Henri	PLPA	LEGTA de Bazas
LUCE Françoise	PCEA	LEGTA de Pau Montardon
POIRIER Françoise	PCEA	LEGTA de Dax
STUZMANN Valérie	Sec. Adm.	LEGTA de Libourne
CUIDET Didier	PLPA	LPA de Tonneins
BERTON Jean-Christophe	PLPA	LPA de La Tour Blanche
JULIEN Chantal	PCEA	LEGTA de Bergerac
GOLFIER Patrick	PLPA	LEGTA de Nérac
BAHURLET Chantal	PCEA	LEGTA de Pau Montardon
SCHOENAUER Antoine	PLPA	LEGTA de Bazas
LANGLADE Yves	PLPA	LPA de Mugron
SANCHEZ Sandrine	Adj. Adm.	LEGTA de Blanquefort
HERRERIA-DOMEK Karine	CPE	LPA de La Tour Blanche
DUPUY Bernadette	PLPA	CFPPA de Blanquefort
HANNOUN Valérie	PCEA	CFA d'Hasparren
DUFFAR Delphine	PCEA	LEGTA de Blanquefort



Bulletin Régional SNETAP FSU Aquitaine—Secrétariat régional

2915 route des Barthes—40180 Oeyreluy

05 58 98 49 22—06 43 57 47 61

Directeur de publication : Alain Godot

Rédacteurs : Jean-Christophe Berton, Olivier Bleunven,
Isabelle Dané Séosse, Laurence Dautraix, Françoise Poirier

Avec la participation de Catherine Mercier